

Charte de bonne conduite

-  Les cueillettes de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.



112

Appel d'urgence européen



3250

Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de randonnées sont à découvrir dans nos bureaux d'information touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Les Coteaux de Giverny

N°5

Sentier de randonnée



9,3 km
au départ de la mairie
à Giverny

Coordonnées GPS : 49.0775 , 1.5297



- 8 Prendre à droite (rue du Chêne), traverser la D5 et suivre le sentier à gauche. Avant le 2ème pont, descendre sur le chemin à droite et rejoindre la départementale. La suivre à droite et au 1er carrefour à gauche remonter la rue du Colombier puis celle en face jusqu'à la mairie.
- 7 Tourner à gauche et revenir vers Giverny. 500m après, emprunter le sentier à gauche et rentrer dans Giverny.
- 9 Emprunter le chemin à droite jusqu'au calvaire de la Grosse-Pierre, puis descendre la pente raide jusqu'à Mantôt.

- 1 De la mairie, aller vers le musée en empruntant le chemin Blanche Hoschedé-Monet. Longer l'arrière du musée des impressionnistes Giverny, puis suivre à gauche la rue Hélène Pillon. Puis continuer sur un chemin herbeux jusqu'au croisement.
- 2 Au croisement, tourner à gauche, monter le raidillon et s'engager à droite sur le sentier en balcon.
- 3 A l'intersection, prendre à gauche le chemin de Falaise qui monte. En haut du chemin, prendre à droite et traverser le Bois du Gros Chêne.
- 4 A la sortie, aller à gauche, longer la lisière, continuer dans le bois jusqu'au bout. Prendre à droite en longeant le bois jusqu'à la route. Prendre à gauche sur 100m et à droite de l'intersection.
- 5 Longer le bois sur 1,5km. Au deuxième carrefour des chemins prendre le chemin à gauche sur 500m.

Infos parcours



